



24 juillet 2026

Présenté par le Secrétariat du TCA

Original : anglais

Traité sur le commerce des armes

Douzième Conférence des États Parties

Genève, 24–28 août 2026

RAPPORT SUR LE PROGRAMME DE PARRAINAGE DU TCA POUR LA PÉRIODE 2025/2026**INTRODUCTION**

1. Le présent rapport a été préparé par le Secrétariat du TCA en tant qu'administrateur du programme de parrainage du TCA, conformément à la décision de la Quatrième Conférence des États Parties (CEP4) au Traité sur le commerce des armes (TCA).
2. Ce document couvre les opérations du programme de parrainage du TCA pour la période suivant immédiatement la Onzième Conférence des États Parties (CEP11) et s'étendant jusqu'à la Douzième Conférence des États Parties (CEP12).
3. La première partie du rapport propose une présentation générale du contexte du programme de parrainage du TCA. La deuxième partie fait le point sur la situation financière du programme de parrainage du TCA au 24 juillet 2026. La troisième partie présente une synthèse des demandes de parrainage reçues et approuvées par le programme de parrainage du TCA.

CONTEXTE

4. La Quatrième Conférence des États Parties (CEP4) a décidé de confier au Secrétariat du TCA la gestion du programme de parrainage du TCA à partir de la CEP4 (voir paragraphe 34 du rapport final de la CEP4 qui s'est tenue du 20 au 24 août 2018 [ATT/CSP4/2018/SEC/369/Conf.FinRep.Rev1]). La CEP4 a également

« demandé au Secrétariat et au Comité de gestion d'élaborer les protocoles nécessaires régissant l'administration du programme de parrainage du TCA par le Secrétariat du TCA, en consultation avec les États Parties et les États Signataires, notamment un protocole pour guider le processus de sélection du programme de parrainage du TCA afin de garantir la transparence, l'efficacité et l'impartialité des travaux du programme » (paragraphe 34 du rapport final).

5. Conformément à cette directive, le Secrétariat du TCA et le Comité de gestion ont élaboré un *projet de directives administratives pour le programme de parrainage du TCA*, décrivant l'objectif du programme de parrainage du TCA et son fonctionnement, ainsi que des annexes exposant les principes généraux de sélection des candidats et des protocoles financiers régissant l'utilisation des fonds. La CEP5 a examiné et adopté le projet de directives administratives pour le programme de parrainage du TCA.
6. À l'issue des discussions menées au sein du Comité de gestion, le Secrétariat du TCA et le Comité de gestion ont convenu de réviser les directives administratives du programme de

parrainage du TCA afin de garantir qu'elles reflètent mieux les pratiques opérationnelles actuelles du programme et d'en améliorer la clarté. Les directives révisées ont été présentées lors de la réunion préparatoire informelle du TCA en mai, en vue de leur adoption ultérieure lors de la CEP12.

SITUATION DU FINANCEMENT DU PARRAINAGE

7. Le Secrétariat du TCA a ouvert un compte bancaire dédié au programme de parrainage du TCA en octobre 2018 et a lancé des appels à contributions annuels au programme de parrainage du TCA entre le 18 octobre 2018 et le 17 novembre 2025 dans le but de collecter des fonds pour le programme de parrainage.

8. Au 24 juillet 2026, le Secrétariat du TCA avait reçu des contributions volontaires de la part de dix (10) États donateurs, à savoir l'Allemagne, l'Australie, le Canada, l'Irlande, les Pays-Bas, les Philippines, le Portugal, la République de Corée, la Suède et la Suisse. À ce jour, le fonds de parrainage a reçu un montant total de **1 731 095,36 USD** (voir l'annexe A).

9. Le programme de parrainage du TCA a parrainé 17 délégués¹ pour qu'ils participent aux réunions des groupes de travail du TCA, qui se sont tenues du 16 au 19 mars 2026. Le coût total du parrainage des 17 délégués parrainés s'est élevé à 68 908 USD². Le coût moyen de parrainage de chaque délégué était de 4 053 USD.

10. Le programme de parrainage du TCA n'a pas été mis en œuvre pour la réunion informelle préparatoire à la CEP12 en mai 2026.

11. Au 24 juillet 2026, le programme de parrainage du TCA avait autorisé 22 délégués à participer à la CEP12 devant se dérouler du 24 au 28 août 2026. Le coût total du parrainage des 22 délégués pour participer à la CEP12 ne sera connu qu'après la Conférence. Il est toutefois estimé à environ 89 0175 USD

DEMANDES DE PARRAINAGE POUR LE CYCLE DE LA CEP12

12. Le 1^{er} décembre 2025, le Secrétariat du TCA a lancé son premier appel à candidatures pour le programme de parrainage à la participation aux réunions des groupes de travail du TCA. L'appel à candidatures a été adressé aux États qui avaient été invités à s'inscrire aux réunions des groupes de travail du TCA de mars 2026 avant le 5 janvier 2026. Le Secrétariat du TCA a lancé son deuxième et dernier appel à candidatures au programme de parrainage le 28 mai 2026, avec une date limite fixée au 26 juin 2026.

13. Dans le cadre du processus de candidature, les États ont été invités à désigner un seul délégué à parrainer et à soumettre un formulaire de candidature dûment rempli, une *note verbale* confirmant la désignation du délégué et une copie du passeport du délégué désigné.

14. À la date limite fixée pour le premier appel à candidatures, le Secrétariat du TCA avait reçu 32 demandes pour participer aux réunions des groupes de travail du TCA (prévues du 16 au

¹ Quatre pays d'Asie ont été sélectionnés pour bénéficier d'un parrainage leur permettant d'assister aux réunions des groupes de travail lors de la CEP12. Cependant, en raison du conflit au Moyen-Orient, qui faisait encore rage en mars 2026, les parrainages de trois délégués ont dû être annulés, ceux-ci n'ayant pas été en mesure de se rendre à Genève pour participer aux réunions.

² À l'exclusion des frais administratifs.

19 mars 2026). Le Secrétariat du TCA a également reçu 41 candidatures pour assister à la CEP12 (devant se dérouler du 24 au 28 août 2026).

15. Le même processus de sélection des candidats au parrainage a été appliqué à chaque tour. Le processus de sélection comportait les étapes suivantes : dans un premier temps, le Secrétariat du TCA a dressé une liste restreinte de candidats admissibles au parrainage. Dans un deuxième temps, le Secrétariat du TCA a soumis la liste restreinte des candidats admissibles au parrainage aux donateurs pour examen et considération afin de s'assurer que la liste des délégués à parrainer respectait les conditions imposées par les donateurs. Le Secrétariat du TCA a ensuite communiqué les résultats du processus de sélection à tous les candidats et a entamé les préparatifs logistiques en vue de leur participation aux réunions concernées.

SOUTIEN AUX DÉLÉGUÉS PARRAINÉS

16. En plus d'organiser les vols, l'hébergement et les indemnités journalières prévues dans les protocoles financiers associés aux directives administratives, le Secrétariat du TCA a également organisé une séance d'information en ligne le 5 mars 2026 à l'intention des délégués parrainés. Cette réunion préalable a permis aux délégués de rencontrer et saluer à distance les membres du Secrétariat du TCA avant les réunions. Elle a été l'occasion d'une présentation du programme de parrainage et de leurs droits dans le cadre du programme, du Traité et du travail à accomplir en amont de la réunion à venir, du Fonds d'affectation volontaire et de son processus de candidature. Elle a également permis aux délégués de mieux comprendre le rôle et le mandat de la Présidente de la Conférence et d'autres agents du TCA.

PRÉSENTATION DES DÉLÉGUÉS PARRAINÉS

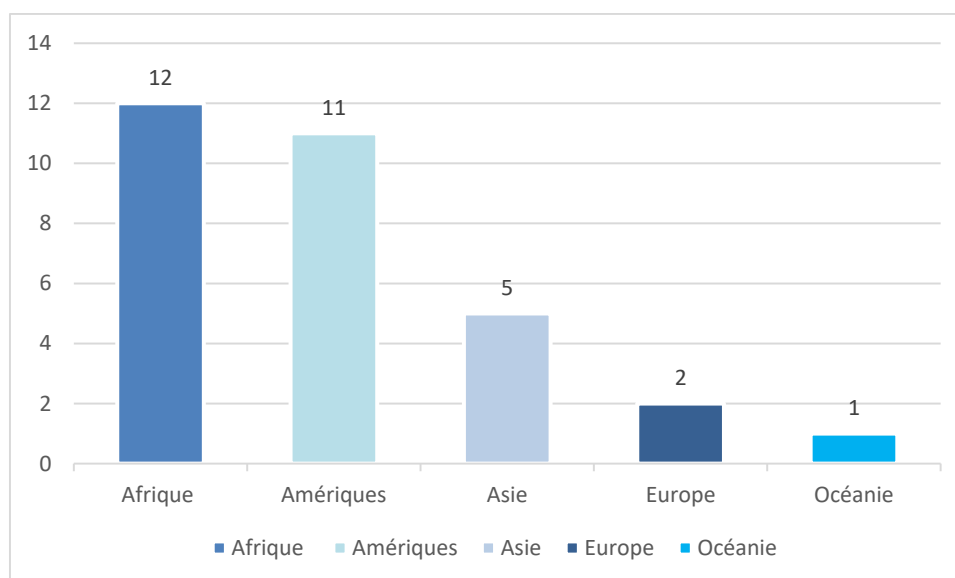
17. Les critères appliqués à la sélection des candidats au parrainage portaient sur : la prise en compte du statut OCDE-CAD ; une représentation régionale équitable ; la parité des sexes ; le statut vis-à-vis du TCA ; et l'expertise et le rôle du candidat, notamment le fait que l'État demandeur soit membre ou titulaire d'un quelconque comité ou organe subsidiaire. Une analyse de ces considérations est fournie ci-dessous tandis qu'une comparaison du nombre de candidats dans chaque catégorie par rapport au nombre de délégués parrainés dans chaque catégorie figure à l'Annexe C.

Analyse OCDE/CAD

18. La plupart des États qui ont reçu un parrainage pour participer à des réunions au cours du cycle de la CEP12 figurent sur la liste des bénéficiaires de l'APD établie par le CAD pour 2025–2026. Sept (7) des 31 États bénéficiaires du parrainage appartiennent à la catégorie des « pays les moins avancés » ou PMA (3122%) ; huit (8) sont des pays et territoires à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (26 %) ; treize (13) sont des pays et territoires à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (42 %) et les trois (3) restants ne figurent pas sur la liste du CAD (10 %).

Synthèse régionale

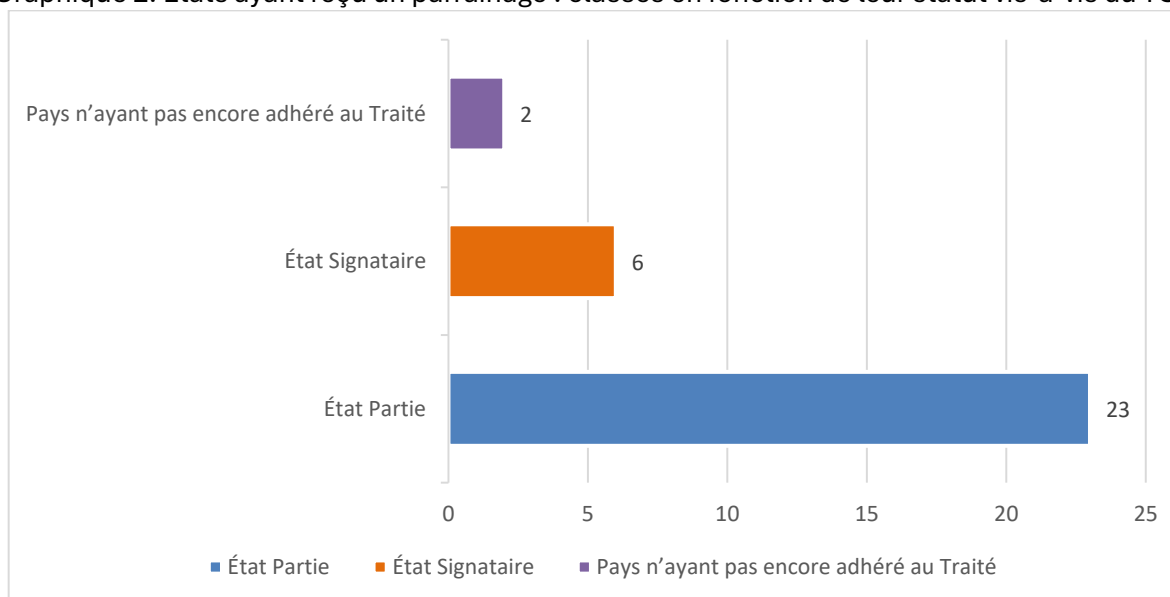
Graphique 1. États ayant reçu un parrainage : par région



19. Le graphique 1 donne un aperçu de l'ensemble des délégués qui ont été parrainés pour participer à des réunions au cours du cycle de la CEP12, par région. **Au total, 39 délégués de 31 États³ ont reçu un parrainage du programme de parrainage du TCA au cours du cycle de la CEP12.** Comme le montre le graphique 1, douze (12) de ces États sont africains (39 %) ; onze (11) font partie de la région des Amériques (36 %) ; cinq (5) font partie de la région Asie (16 %) ; deux (2) sont européens (6 %) et un (1) appartient à la région Océanie (3 %).

Statut vis-à-vis du TCA

Graphique 2. États ayant reçu un parrainage : classés en fonction de leur statut vis-à-vis du TCA



³ Certains États ont été parrainés pour participer à plusieurs réunions dans le cycle de la CEP12.

20. Le graphique 2 illustre le fait que, sur les 31 États ayant reçu un financement de parrainage pour participer à des réunions au cours du cycle de la CEP12, vingt-trois (23) sont des États Parties au TCA (75 %), six (6) sont des États Signataires (19 %) et deux (2) n'ont pas encore adhéré au Traité (6 %).

Considérations relatives à la parité des sexes

21. Parmi les 39 représentants qui ont reçu un parrainage au cours du cycle de la CEP12, vingt (20) sont des hommes (51 %) et dix-neuf (19) des femmes (49 %).

Rôle des candidats

22. Trois des délégués parrainés pour assister à la Douzième Conférence des États Parties (CEP12) y joueront un rôle clé. M. Adam Adamu Alhassan BONAA est le Président du Forum d'échange d'informations sur le détournement (DIEF) pour la CEP12, Mme Milagros Elizabeth WINKELRIED SALAZAR est la Présidente du Groupe de travail sur la transparence et l'établissement de rapports pour la CEP12 et Mme Malessinani Rita AKAOLO est l'un des points focaux sur l'égalité des sexes.

CONCLUSION

23. En résumé, depuis que le Secrétariat du TCA a commencé à administrer le programme de parrainage du TCA en septembre 2018, ce programme a reçu un total de **1 731 095,36 USD** en contributions volontaires. Ces dernières ont été utilisées comme suit : 200 786 USD pour le cycle de la CEP5, 73 884 USD pour le cycle de la CEP6, 11 846 USD pour le cycle de la CEP7, 306 034 USD pour le cycle de la CEP8, 393 751 USD pour le cycle de la CEP9, 311 115 USD pour le cycle de la CEP10, 165 536 USD pour le cycle de la CEP11 et un montant estimé à 170 730 USD⁴ sera utilisé pour soutenir les délégués lors du cycle de la CEP12, sous réserve d'un rapprochement financier après la Conférence. Le Secrétariat du TCA prévoit d'affecter les fonds restants au programme de parrainage du TCA pour le cycle de la CEP13.

⁴ Ce chiffre inclut les frais administratifs, sous réserve d'un ultime rapprochement financier après la CEP12.

ANNEXE A. SITUATION FINANCIÈRE DU PROGRAMME DE PARRAINAGE DU TCA — FOND REÇUS⁵

Contributions au programme de parrainage du TCA			
1	Australie	USD	66 738,19
2	Canada	USD	302 252,29
3	Allemagne	USD	455 012,65
4	Irlande	USD	28 442,00
5	Pays-Bas	USD	170 455,00
6	Philippines	USD	10 000,00
7	Portugal	USD	56 460,76
8	République de Corée	USD	160 000,00
9	Suède	USD	39 145,66
10	Suisse	USD	432 588,21
Total des contributions		USD	1 731 095,36

⁵ Le tableau comprend les contributions apportées au programme de parrainage du TCA depuis que la CEP4 en a confié l'administration au Secrétariat du TCA (c'est-à-dire, depuis le 25 août 2018).

ANNEXE B. PROGRAMME DE PARRAINAGE DU TCA — SITUATION FINANCIÈRE

ÉTAT INTÉRIMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU PROGRAMME DE PARRAINAGE		
RECETTES		
Contributions reçues en 2019	USD	320 563,60
Contributions reçues en 2020	USD	459 708,57
Contributions reçues en 2021	USD	144 619,75
Contributions reçues en 2022	USD	192 636,38
Contributions reçues en 2023	USD	216 965,66
Contributions reçues en 2024	USD	98 621,60
Contributions reçues en 2025	USD	213 991,80
Contributions reçues en 2026	USD	83 988,00
Autres recettes	USD	95,80
Recettes totales	USD	1 731 191,16
DÉPENSES		
Dépenses totales pour le cycle de la CEP5 (2019)	USD	200 786,00
Dépenses totales pour le cycle de la CEP6 (2020)	USD	73 884,00
Dépenses totales pour le cycle de la CEP7 (2021)	USD	11 846,00
Dépenses totales pour le cycle de la CEP8 (2022)	USD	306 034,00
Dépenses totales pour le cycle de la CEP9 (2023)	USD	393 751,00
Dépenses totales pour le cycle de la CEP10 (2024)	USD	311 115,00
Dépenses estimées pour le cycle de la CEP11 (2025)	USD	165 536,00
Dépenses estimées pour le cycle de la CEP12 (2026)	USD	170 730,00
Dépenses totales	USD	1 633 682,00
EXCÉDENT NET (Fonds disponibles)	USD	97 509,16

ANNEXE C. PROGRAMME DE PARRAINAGE DU TCA — COMPARAISON DES CANDIDATS ET DES DÉLÉGUÉS PARRAINÉS PAR RAPPORT AUX CRITÈRES DE SÉLECTION

Réunion →		Réunions des groupes de travail		CEP12		TOTAL	
Critères de sélection ↓		Candidats	Délégués parrainés	Candidats	Délégués parrainés	Candidats	Délégués parrainés
Statut établi par le CAD	PMA	6	3	18	7	24	10
	Autres pays à faible revenu	0	0	0	0	0	0
	Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	8	4	6	5	14	9
	Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	14	7	16	10	30	17
	Ne figurant pas sur la liste du CAD	4	3	1	0	5	3
	Sous-total	32	17	41	22	73	39
Région	Afrique	14	7	22	9	36	16
	Amériques	9	7	9	6	18	13
	Asie	6	1 ⁶	8	5	14	6
	Europe	1	1	2	2	3	3
	Océanie	2	1	0	0	2	1
	Sous-total	32	17	41	22	73	39
Statut	État Partie	24	12	31	17	55	29

⁶ Quatre pays d'Asie ont été sélectionnés pour bénéficier d'un parrainage leur permettant d'assister aux réunions des groupes de travail lors de la CEP12. Cependant, en raison du conflit au Moyen-Orient, qui faisait encore rage en mars 2026, les parrainages de trois délégués ont dû être annulés, ceux-ci n'étant pas en mesure de se rendre à Genève pour participer aux réunions.

vis-à-vis du TCA	État Signataire	7	4	8	4	15	8
	Pays n'ayant pas encore adhéré au Traité	1	1	2	1	3	2
	Sous-total	<u>32</u>	<u>17</u>	<u>41</u>	<u>22</u>	<u>73</u>	<u>39</u>
Sexe	Hommes	21	9	26	11	47	20
	Femmes	11	8	15	11	26	19
	Sous-total	<u>32</u>	<u>17</u>	<u>41</u>	<u>22</u>	<u>73</u>	<u>39</u>